

SNUipp-FSU67 infos Lettre n° 146 du 25/11/2011

Merci aux directeurs et directrices de bien vouloir transférer cette "Lettre" afin d'informer leurs adjoint(e)s.

Sans plus attendre, syndiquez-vous pour cette année 2011/2012

Nous vous proposons de vous **syndiquer sans plus tarder** pour cette année scolaire 2011/2012 à l'aide du bulletin de syndicalisation que vous trouverez... [ICI](#).

- parce que collectivement nous sommes **plus forts**.
- pour être **mieux informé(e) et défendu(e)**.
- car vous pouvez régler en 8 chèques ou en 8 prélèvements.
- et avec la **déduction fiscale de 66%**, cela vous revient à peine à 4 euros par mois !

Informations départementales

Evaluations et promotions des enseignants: Grève intersyndicale le 15 décembre...pour dire NON !

Evaluation et promotions des enseignants : Ne nous laissons pas faire !

Le système actuel des **promotions** est **injuste**. Si le décret du ministre est publié l'**arbitraire** s'ajoutera à cette injustice (voir les conséquences dans le 2^{ème} paragraphe).

Notre riposte doit être à la hauteur de l'agression : TOUS en GREVE le 15 décembre !

- Les **communiqués** de presse du **SNUipp-FSU** et de **l'intersyndicale** sont à lire...[ICI](#).
- La **déclaration d'intention** de faire **grève** (format « word » à compléter) est ...[ICI](#).

RAPPEL : la déclaration d'intention doit parvenir à votre IEN avant le lundi 12 décembre à minuit. Vous pouvez l'envoyer dès maintenant par **FAX**, en pièce jointe d'un **COURRIEL**, ou par **COURRIER**.

Evaluations et promotions des enseignants: les conséquences pratiques pour les PE.

Le projet de **décret** ne prévoit qu'une seule durée d'avancement d'échelon : **l'ancienneté**.

Pour les « bons élèves » (ou les plus dociles ?) l'IEN pourrait proposer « une réduction d'ancienneté » de 5 mois tous les 3 ans (durée prévue entre chaque entretien) pour 30 % du corps (ce qui correspond à ce qui était le « grand choix ») et de 2 mois pour 50% du corps (actuelles promos au « Choix »).

Avec le système actuel, les PE promus le plus rapidement (grand choix) atteignent le 11^{ème} échelon au bout de 18 ans. Le projet de décret porte cette durée à ...26 ans et 8 mois !

Allongement : 8 ans et 8 mois

Avec le système actuel, les PE promus au rythme moyen (choix) atteignent le 11^{ème} échelon au bout de 26 ans. Le projet de décret porte cette durée à ...28 ans et 4 mois !

Allongement : 2 ans et 4 mois

De plus, le projet ne prévoit, pour la **période 2012-2015**, aucune procédure d'avancement d'échelon autre que **l'avancement au rythme le plus défavorable : l'ancienneté**.

Pour lire:

- les **conséquences détaillées** et des **commentaires** du SNUipp-FSU67.
- le **communiqué de presse** du SNUipp-FSU.
- l'intégralité du **projet de décret**.

Il vous suffit de cliquer...[ICI](#).

RAPPEL : une (dernière ?) CAPD « **promotions** » se tiendra le 8 décembre : la **fiche de suivi** et les **barèmes des derniers promus** de l'an dernier sont ...[ICI](#).

Et pour venir vous informer en détail sur le projet du ministre, venez à notre RIS « Spéciale évaluations et promotions » le 7 décembre à Strasbourg (maison des syndicats). Elle est ouverte à tous.

Pour vous inscrire il suffit d'envoyer au moins 8 jours avant la réunion votre courrier informant votre IEN de votre participation.

Un modèle de **courrier** est... [ICI](#).

CAPD du 22 novembre : le compte rendu complet des débats.

La **CAPD** d'installation des nouveaux élus du personnel suite aux élections d'octobre 2011 s'est réunie mardi dernier.

A l'ordre du jour : les départs en formation, les évaluations d'écoles, le versement des indemnités ZEP et direction et bien d'autres points ont été abordés.

Le **compte rendu (complet !)** de cette CAPD est à lire...[ICI](#).

Le SNUipp-FSU du Bas-Rhin sur Facebook.

Suivez jour après jour l'**actualité de notre site sur facebook**... Il suffit pour cela de vous connecter sur « SNUipp-FSU Bas-Rhin » grâce à votre compte personnel...

Informations nationales

Evaluations et promotions des enseignants : signez la pétition intersyndicale.

Le projet de réforme de l'évaluation et des promotions des enseignants a déclenché une riposte unitaire. Sa première traduction est la mise en place d'une **pétition** commune contre le **gel des promotions** autres qu'à l'ancienneté **jusqu'en 2015** et contre une progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique !

Pour signer la **pétition en ligne**, cliquez...[ICI](#).
(et surtout...faites circuler dans vos réseaux)

Rased : le « collectif RASED » contre les suppressions de postes.

Suppressions de postes, fusion des options E et G ...les **craintes quant à l'avenir des RASED** sont nombreuses. Le collectif national des RASED lance un appel contre leur extinction.

Cet **appel** est à lire...[ICI](#).

Evaluations des enseignants : même les inspecteurs sont contre !

« L'ignorance le dispute au mépris. **Chatel est un barbare**. Il ne connaît rien. Il ne veut rien connaître. Il passe en force ».

C'est en c'est terme que s'exprime Roger Keime, secrétaire général du Syndicat National des Inspecteurs d'Académie IPR à propos des nouvelles modalités d'évaluations envisagées par le ministre.

Qu'en pensent les autres corps d'**inspecteurs** ? IEN, IA...lire leurs réactions ...[ICI](#).

Salaires des PE chez nos voisins européens : une comparaison qui fait mal !

Belges, Autrichiens, Danois, Anglais, Slovènes, Français...et bien d'autres.

Prenez connaissance du **salairé annuel d'un enseignant du 1^{er} degré** au bout de 15 ans de carrière dans 13 pays limitrophes et faites votre classement. Il vaut le détour !

Pour prendre connaissance de ces **informations chiffrées**, cliquez...[ICI](#).

DERNIERE MINUTE : Les annonces de **revalorisation** des **débutants** par Luc Chatel ne changeront, malheureusement, rien à cette situation.

Quelques dizaines d'euros de plus (même pas 20 euros nets par mois pour le plus grand nombre) pour les PE aux 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} échelons (soit 1/8^{ème} seulement des enseignants).

La grille indiciaire restant inchangée à partir du 6^{ème} échelon, la grande majorité des enseignants regarde, une fois de plus, passer le train !

Autre annonce, pour les directeurs : augmentation de 50% de la part variable de l'indemnité de directeur.

Pour en savoir plus sur ces **annonces**, cliquez...[ICI](#).